

Etat d'esprit du temps collectif (charte)



♥ Respecter la plage horaire de 9 heures à 11h30.

♥ Apporter les draps.



♥ Participer à la mise en place des activités.

♥ Etre responsable des enfants que l'on accompagne et être attentif à tous.

♥ Ne pas s'absenter pendant les temps collectifs pour raison personnelle en confiant les enfants à d'autres adultes.

♥ Respecter la discrétion et la confidentialité.

♥ Ne pas traiter les problèmes administratifs en temps collectifs.

♥ S'entraider les uns les autres.

♥ Non-jugement face à la différence.



♥ Respecter les règles établies par les structures qui nous accueillent.

♥ Venir et partager sa bonne humeur

